

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres du comité directeur

BRUYERES le 14 décembre 2015 – 18 h 30

Présents : Martine BRUNSTEIN, Christophe COSSIN, Essy ERFANI, Isabelle FRIRY, Jean-Paul GUIMBERT, Michel LABRIET, Eric MATHIS, Pascal MEURET, Thibaut MILLIOTTE, René PARIS, Etienne ROBERT, Dominique THIRION, Allain VOYEN.

Excusés : Matthieu DIEZ, Hélène THIRION, Jean-Pierre VOYEN, Jocelyne VOYEN, Julien VOYEN.

1- Informations du Président :

Réforme territoriale : mise en place des nouvelles régions au 1^{er} janvier 2016 dans les nouveaux périmètres. La Fédération devrait s'adapter au nouveau contexte. L'assemblée générale de la Fédération prévue le 14 novembre a été annulée suite aux évènements terroristes de Paris mais la Fédération a communiqué des informations sur le calendrier de mise en place de la réforme. L'élection des instances dirigeantes ne peut être reportée, la date limite pour les élections fédérales est le 31 mars 2017, les Ligues et les Comités départementaux devront se réunir avant. Les échéances pour notre Comité ne devraient pas être modifiées, les élections sont prévues en septembre 2016 pour le renouvellement des membres du Comité, sauf instructions contraires ou complémentaires.

Mérites Sportifs : la soirée organisée par le Conseil départemental aura lieu vendredi 18 décembre à La Rotonde de THAON LES VOSGES. Le Bureau avait proposé les candidatures de l'équipe UNSS du Collège de BAINS LES BAINS qui a été retenue en « Sport Scolaire », d'Emilie JAFFEUX d'ETIVAL et Louis SCHAFFHAUSER de SAINT DIE DES VOSGES en « Espoirs de l'année », seule Emilie a été retenue, et de Thibault UHLMAYER de VITTEL en « Sportif de l'année », dont la candidature n'a pas été retenue. Le Conseil départemental a quant à lui retenu et ajouté l'équipe de Pro B Dames d'ETIVAL.

Subventions : une notification du 21 septembre du Conseil départemental nous informe que notre dossier d'appel à projet « Découverte du Ping Pong » dans le cadre du Lorraine Ping Tour a été retenu. La convention pour ce dossier avait été signée le 1^{er} octobre pour un montant de 1.000 € dont 75% ont été versés par avance. L'opération s'est déroulée avec succès les 14 et 15 novembre derniers lors du Salon de la Gourmandise à EPINAL.

Partenariat ETIVAL RAON Pro B Dames : le club vient de notifier sa demande de partenariat avec le CD. Le montant inscrit au budget reste inchangé soit 800 € payables en deux fois.

Michel LABRIET a participé à la présentation du **PLAN Vosges 2021** le 12 novembre au Conseil départemental. Les disciplines sportives étaient peu représentées à cette réunion, de nombreuses questions ont été posées dont le subventionnement des activités sportives, les subventions seront maintenues mais réduites (-12%).

Sport' Eté se réunira en assemblée générale à MARVEJOLS le 21 décembre, Michel LABRIET s'est excusé de ne pouvoir y participer. Il s'est également excusé pour la réunion bilan du 4 novembre à CONTREXEVILLE. Le partenariat pour la location de tables court encore sur 2016.

Michel LABRIET s'était excusé de ne pouvoir participer à **l'assemblée générale de la FFTT** le 14 novembre à PARIS en raison du Lorraine Ping Tour à EPINAL, mais celle-ci a été annulée (voir ci-dessus).

Lors de l'assemblée générale de la Ligue à SAINT MIHIEL le 25 octobre dernier, Pascal MEURET a reçu la médaille d'argent du **Mérite Régional** et Dominique THIRION la médaille d'or.

Isabelle FRIRY s'est vu décerner le **Mérite du Bénévolat** par le Comité des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif des Vosges le 27 novembre, journée mondiale du bénévolat. Georges LEMAIRE a été décoré de la **médaille d'or de la Jeunesse et des Sports** le 22 septembre dernier. Félicitations à tous.

Par courrier du 2 septembre, l'USEP nous a invité à participer aux **Usépiades Régionales** les 1^{er} et 15 juin 2016 respectivement à CELLES SUR PLAINE et LUVIGNY. Une réponse favorable a été donnée.

Les membres du **Bureau du CD** se sont réunis le 21 octobre au domicile du Président.

Les clubs ont perçu les aides prévues du **CNDS 2015**, sauf MOYENMOUTIER qui a reçu 1.000 € de plus que prévu initialement par la DDCSPP. Le montant total des aides pour les clubs s'élève à 9.300 €, qu'il faut ajouter aux 4.000 € pour le CD.

2- Commission Sportive :

Point sur les montées / descentes **du Championnat par équipes** : à cette heure, 4 descentes prévues de R4, 5 descentes de D1, un 6^{ème} d'ED.

Une équipe d'ANOULD descend de R4 donc l'équipe d'ANOULD 2^{ème} d'ED poule B ne pourra pas monter. EPINAL, meilleur 3^{ème} prendra sa place.

En **D1**, les équipes de THIAVILLE, FRESSE SUR MOSELLE, EPINAL et BAZOILLES SUR MEUSE montent ainsi que GOLBEY meilleur 2^{ème}. BAZOILLES avait refusé de monter en décembre 2014, il est pénalisé et ne peut monter pendant deux phases. Le 2^{ème} de son groupe est VITTEL dont une équipe descend d'ED. On a le choix entre faire monter MONTHUREUX SUR SAONE, 3^{ème} de la poule ou maintenir VRTT 6^{ème} en ED.

Jean-Paul GUIMBERT de REMIREMONT nous informe qu'il va retirer son équipe 4 d'ED pour l'inscrire en D2.

Un vote pour déterminer si on maintient un 7^{ème} d'ED ou si on fait monter un meilleur 2^{ème} de D1 se prononce pour le maintien d'un 7^{ème} avec 6 voix pour, 3 voix pour la montée d'un meilleur 2^{ème} et 3 abstentions.

Montées de **D2**, une place est disponible, à l'unanimité, le CD décide de maintenir un meilleur 7^{ème} de D1 plutôt que de faire monter un meilleur 2^{ème} qui aurait plus de mal à être au niveau.

Toutes ces décisions sont sous réserve des descentes des niveaux supérieurs.

Championnat jeunes : 1^{ère} phase très allégée, 1 poule de 6 en D1 (5 au final) et 2 poules de 5 en D2 (1 poule finira à 4 équipes). On reconduit la même formule pour la 2^{ème} phase. S'il y a plus d'inscriptions d'équipes, des modifications seront apportées. Les jeunes jouent peu, il serait bon que la technique et la sportive se concertent pour améliorer la formule.

Précision concernant la participation des **joueurs mutés** au championnat par équipes, sauf décision particulière, 1 seul joueur muté par équipe.

Lors du 1^{er} tour de **Criterium Fédéral** à SAINT DIE des VOSGES le 11 octobre 2015, un résultat a été mal saisi sur le SPIDD dans le tableau des minimes garçons, ce qui fausse le classement de ce tableau. Il a été décidé de faire rejouer les parties en cause pour la montée en régionale lors du stage de BAINS LES BAINS. Le joueur pénalisé était présent mais pas son adversaire (le vainqueur du 11 octobre 2015) qui avait confirmé sa participation et ne s'est pas déplacé, déclarant forfait. La seule partie possible en fonction des joueurs présents a été jouée et le résultat a été modifié en conséquence. Pour éviter ce genre d'erreur, il faudra afficher les tableaux au premier tour. Il faudra préciser dans le règlement de cette compétition que les tableaux seront affichés à l'issue des poules. Pour améliorer le système, il faudra écrire en clair et annoncer à chaque partie quelles places sont jouées.

Comptabilisation des cartons pour la saison 2015-2016, on prend en compte les mêmes compétitions que l'an dernier. Pour les épreuves par équipes, interclubs vétérans et féminines,

coupes des Vosges. Pour les épreuves individuelles, top Vosges de détection, challenges jeunes, championnat des Vosges individuels, championnat des Vosges vétérans, challenge Payeur.

Un nouveau règlement fédéral des **finale par classements** prévoit que les joueurs s'inscriront comme par le passé en fonction de leur classement licence du 01 janvier, mais que le tableau de l'épreuve tiendra compte du dernier classement fin de mois connu. La Ligue doit se positionner pour savoir si tous les niveaux s'alignent, ligue et comité départemental.

Le trésorier a commandé 6 jeux de **règlements sportifs** auprès de la Fédération pour économiser des frais de ports. Eric MATHIS et Allain VOYEN auront chacun un jeu payé par le CD, René PARIS et Christophe COSSIN sont preneurs de 2 jeux à leur facturer, il reste 2 jeux à disposition et à vendre.

3- Commission Technique :

Le **Stage pour tous** du CD a rassemblé 22 joueurs de 7 clubs, dont 13 en internat et 9 en ½ pension du 19 au 21 octobre à BAINS LES BAINS. 4 cadres et 2 relanceurs complétaient l'effectif. Clubs représentés : BAINS LES BAINS, EPINAL, GOLBEY, ELOYES, RUPT SUR MOSELLE, DOMFAING BRUYERES et MIRECOURT. Un des stagiaires malade a dû repartir avant la fin du stage, il sera remboursé au prorata de sa présence.

Le **Stage Performance** sur sélection qui suivait le stage pour tous à BAINS LES BAINS du 26 au 29 octobre a connu plus de succès que l'an passé. 17 joueurs en internat et 6 en ½ pension encadrés par 4 entraîneurs et 2 relanceurs en alternance. Jean-François RUIZ, responsable, était très satisfait de l'engagement des joueurs qui a rendu le stage très productif. Le travail technique a porté sur des séances de paniers de balles et de robot. La question se pose de savoir si on pourrait renouveler une telle organisation dans la saison. Cela paraît compliqué à organiser et également coûteux (2.238 € à charge du CD). Michel LABRIET, Philippe BOLMONT et Pierre LEGENDRE ont rendu visite aux stagiaires et ont pu se rendre compte de la qualité du travail effectué.

Groupe Vosges Détection : les 2 premiers GVD ont eu lieu à THIAVILLE SUR MEURTHE et SAINT DIE DES VOSGES. Ils ont connu sensiblement la même affluence que l'an dernier surtout pour le premier. Le nombre de cadres a été limité à 2 ou 3 plus 2 ou 3 relanceurs pour réduire les coûts (-50 €) par stage. L'inscription était libre la première fois et sur convocation pour les suivants. On constate des différences de niveaux importantes et il faudra demander au club organisateur de fournir un robot pour les débutants ou sinon ne plus les accepter. Un stage détection de la Ligue était en concurrence sur le 2^{ème} GVD donc la participation des joueurs s'en est ressentie. Prochain GVD le 30 janvier 2016 dans un lieu à définir en fonction des calendriers de 2^{ème} phase pour tenir compte de la disponibilité des salles.

MULHOUSE organisera les **Internationaux Jeunes d'Alsace** les 20-21 février en même temps que le 2^{ème} tour des interclubs régionaux. Les catégories poussins, benjamins, minimes et cadets sont concernées, chaque équipe devant comporter 6 joueurs minimum. Si on ajoute 2 cadres pour le déplacement, le coût est estimé à 1.000 € environ. La participation d'une sélection vosgienne paraît donc peu probable, il serait plus souhaitable d'engager une ou deux équipes aux **Inter-CD**.

4- Commission Arbitrage :

Depuis le début de saison, 4 manifestations ont eu lieu.

1^{er} tour de Critérium Fédéral à SAINT DIE DES VOSGES le 11 octobre sur une seule journée. LA HOUSSIERE en aide à l'arbitrage, les juges-arbitres : Allain VOYEN, Eric MATHIS, Michel LABRIET et Jean-Pierre VOYEN. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 264 € (114 € + 150 €).

Interclubs Vétérans le 11 novembre à RUPT SUR MOSELLE avec Eric MATHIS comme juge-arbitre. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 150 €.

2^{ème} tour du Critérium Fédéral le dimanche 22 novembre sur une seule journée à VITTEL. MONTHUREUX SUR SAONE en aide à l'arbitrage, juges arbitres Allain VOYEN et Eric

MATHIS. Le CD valide l'organisation et le trésorier règlera l'indemnité de 264 € au club (114 € + 150 €).

Challenge jeunes et Top de détection le dimanche 6 décembre à SAINT DIE DES VOSGES, Jean-Pierre VOYEN, Essy ERFANI, Hélène THIRION et Isabelle FRIRY comme juges arbitres avec les clubs de DOMFAING BRUYERES et ANOULD en aide à l'arbitrage. Le CD valide l'organisation et le club recevra une indemnité de 150 € majorée de 30 € pour l'opération Baby Ping.

Le **tableau de juge arbitrage** sera complété par Hélène pour parution sur le site internet du CD.

Formation : des formations d'AR et JA1 auront lieu en Lorraine nord les 9 et 10 janvier 2016 à SAINT AVOLD. Des Vosgiens y sont inscrits.

5- Commission Développement :

Licences : *Licences traditionnelles*, 842 soit -34 / décembre 2014, *licences promotionnelles* 291 soit -78 / décembre 2014, total licences 1132 soit -112 / décembre 2014. 3clubs avec une baisse de 10 licences ou plus, 5 clubs avec une hausse de licences (de 1 à 5).

Licences événementielles, actuellement 218 licences saisies sur SPID (en principe + 320 si on ajoute le Lorraine Ping tour d'Epinal), le CD 88 se place dans le « top 10 » de la Fédération.

Actions : Baby Ping SAINT DIE DES VOSGES pour le CD 88 (9), centre aéré BRUYERES (14), fête du sport SAINT DIE DES VOSGES (35), Vital sport EPINAL (5), Usépiades à CELLES SUR PLAINE (68), Téléthon GOLBEY 2014 (63), Lorraine Ping tour EPINAL (env. 320 à saisir). Une note sera diffusée aux clubs afin de préciser les modalités de la prise de ce type de licences.

Les actions de développement réalisées : *Opération Baby Ping* à SAINT DIE DES VOSGES le 06 décembre, 5 clubs représentés (enfants de- de 7ans), (DOMFAING, HADIGNY LES VERRIERES, SAINT DIE DES VOSGES, DOMPAIRE, THAON CHENIMENIL). Des enfants de communes ne possédant pas de clubs étaient également présents (PROVENCHERES, RAVES, TENDON, ARCHETTES, BADMENIL AUX BOIS...). Au total 14 enfants de – de 7 ans, et env. 25 participants (catégories très jeunes engagées au challenge). Animation réalisée par les clubs de SAINT DIE DES VOSGES, THIAVILLE, DOMFAING. Globalement l'animation s'est très bien déroulée avec un nombre de participants sensiblement égal aux autres années.

Soutien actions clubs : prêt du Kit Baby Ping en cours, peu de dotation pour l'instant mis à part les actions CD.

Lorraine Ping-Tour à Epinal : cette opération a été organisée les 14 et 15 novembre 2015 en marge du Salon de la Gourmandise dans le hall d'accueil du Centre des Congrès à EPINAL. L'animation a démarré le samedi à 15h00 et toute la journée du dimanche, elle a connu un franc succès, et à cette occasion plus de 300 licences événementielles ont été enregistrées. Les enfants en particulier se sont essayés au travers de 7 ateliers, et beaucoup ont pu découvrir la pratique handisport appliquée au tennis de table. Cette manifestation mise en place par le CD88, a pu se réaliser grâce au concours du Bureau CD88, de quatre clubs vosgiens, et de personnels et membres de la Ligue de Lorraine.

Les actions de développement en projet : *tournoi ouvert à tous* qui sera organisé conjointement au deuxième challenge Jeunes.

Usepiades Régionales le 1er juin 2016 à CELLES SUR PLAINE pour le cycle 3 et le 15 juin 2016 à LUVIGNY pour le cycle 2.

Réunion développement à MIRECOURT : peu de clubs présents, mais tout de même une vingtaine de participants sur les deux thématiques. Retour très positif des participants à la formation accueillir, animer, fidéliser, belle organisation du club de MIRECOURT.

Carte ZAP, chèque sport : opération en cours, pour l'instant encore peu de retours.

Bourse d'aide aux clubs : proposition de modification sur le critère 5 dont la valeur actuelle est de 15 points. Proposition d'augmenter le nombre de points si l'opération se concrétise par de la prise de

licences promotionnelles ou événementielles : animation simple 10 points, animation avec prise de licences promotionnelles ou événementielles 15 points, animation avec prise de plus de 10 licences promotionnelles ou événementielles 25 points. La proposition est validée, la note concernant la bourse aux clubs sera donc modifiée en conséquence et une diffusion faite à tous les clubs

6- Point financier :

Le trésorier informe qu'il n'a pas terminé la saisie des opérations comptables en instance et il rappelle qu'en début de saison la présentation des comptes charges et produits n'est pas significative. C'est pourquoi il n'est pas, à ce jour, en mesure de présenter une situation comptable.

Il communique sur les recettes perçues et les dépenses engagées.

Les recettes:

- CNDS : début septembre: versement de la subvention de 4.000,00 €,
- Conseil départemental :
 - courant octobre un acompte de 750,00 € pour l'appel à projet d'organisation d'un Lorraine Ping Tour qui s'est déroulée les 14 et 15 novembre au Centre des Congrès d'EPINAL. Le dossier de justificatifs de la manifestation, pour lequel un solde de 250,00 € reste à percevoir, a été transmis au CD le 9 décembre.
 - en novembre 4.900,00 € correspondant au dossier Contrats d'Objectifs ainsi que 1020,00 € de Charte Sport pour l'équipement en nouvelles chemisettes des équipes Vosges.
- Prêt de tables et séparations à Sport Eté Contrexéville : 375,00 €

Les dépenses :

- Début septembre, remboursement à 10 clubs de leur avoir en compte suite à l'imputation des bourses d'aide et du remboursement des licences promos P/B/M pour un total de 4 575,00 €,
- Maintenance du Site WEB : 630,00 € payés en octobre,
- Début novembre, achat, flocage des chemisettes des équipes Vosges et caisses de rangement pour 2058,98 €,
- Paiement fin novembre des frais des stages du Comité qui se sont déroulés en octobre à BAINS LES BAINS :
 - Stage pour tous : 1516,50 €
 - Stage perfectionnement sur sélections : 2 145,00 €,

La situation des comptes bancaires au 14/12 est la suivante :

- Compte Courant à la Banque Postale : 984,25 €
- Compte Courant à la Caisse d'Epargne : 809,37 €
- Livret A à la Caisse d'Epargne : 38.264,30 €

Les comptes clubs :

Seuls les engagements du Championnat par équipes, les avoirs rendus aux clubs demandeurs et quelques chèques clubs ont été imputés. Le solde de la balance des clubs fait apparaître un avoir global de 1.314,88 €. A savoir que le Challenge Jeunes, les Interclubs Vétérans et les amendes de la première phase n'ont pas encore été imputés sur les fiches clubs. Une relance a été faite auprès de deux clubs qui présentaient une situation débitrice et qui n'avait pas régularisé en début de saison.

Le Trésorier termine son intervention en informant le Comité, qu'il s'est rendu, accompagné du Président, au Crédit Mutuel pour une entrée en relation afin de bénéficier des avantages de la convention passé entre la LLTT et cette Banque Mutualiste. Il confirme qu'un compte sera ouvert dans les prochains jours et que les fonds en dépôt sur les comptes de la Caisse d'Epargne seront progressivement transférés vers le Crédit Mutuel.

7- Divers :

Un article sur les Vosges paraîtra dans le prochain **Pongiste Lorrain**, cet article qui portera sur le développement doit être bouclé pour le 18 janvier. Le club retenu cette fois pour être mis en évidence est VRTT MOYENMOUTIER (*).

Les prochaines **réunions** sont prévues les lundi 21 mars et lundi 13 juin 2016.

La date de l'**assemblée générale** est fixée au dimanche 11 septembre 2016 à 9h30 à DOMPAIRE.

Michel LABRIET fait part au Comité de son intention de ne pas se représenter pour la prochaine olympiade.

La séance est levée à 22 h 30.

La Secrétaire,
Isabelle FRIRY

Le Président,
Michel LABRIET

() Information depuis cette réunion : Pour le Pongiste Lorrain, la Ligue a désormais retenu une nouvelle formule « un club, une action » au lieu et place d' « un club », à proposer éventuellement par un Comité Départemental.*